

SUR LE PARALYTIQUE ET SUR L'IMPORTANCE DE NE PAS JUGER SUR LES APPARENCES

Le samedi, le Seigneur dit au paralytique : «Lève-toi, prends ton brancard et rentre chez toi» (Luc 5,24). C'est pourquoi il dit aussi aux Juifs : «Ma doctrine ne vient pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé» (Jn 7,16). Et que, après la guérison miraculeuse du paralytique, le Seigneur ait adressé ces paroles aux Juifs, voyez-en la preuve dans ce qui a été lu aujourd'hui; car là, le Seigneur a très clairement démontré son immuabilité et celle du Père. Si le Seigneur avait dit : «Ma doctrine ne vient pas du Père, mais de moi», il se serait séparé du Père, serait devenu extérieur à son être et étranger à sa compréhension. Mais en disant : «Ma doctrine ne vient pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé», il a démontré l'immuabilité de son être, et que cette doctrine est l'enseignement du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Car la Parole est une, le Fils du Père et l'Esprit du Père, le Saint-Esprit. Comment la Parole peut-elle instruire autrui, ou comment le Saint-Esprit peut-il guider un étranger ? Non, non, selon le bienheureux Paul, qui dit : «Qui donc connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'Esprit qui habite en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu qui habite en lui» (I Cor 2,11). Et puisque, comme je l'ai dit précédemment, après la guérison miraculeuse du paralytique, le Seigneur a prononcé ces paroles, écoutez-le maintenant : «J'ai accompli une seule œuvre, et vous en êtes tous émerveillés.» C'est pourquoi Moïse vous a institué la circoncision, non selon Moïse, mais selon les Pères; et vous circonciez un homme le jour du sabbat. Si un homme se fait circoncire le jour du sabbat, que la loi de Moïse ne soit pas annulée. Êtes-vous irrités contre moi parce que j'ai guéri un homme entier le jour du sabbat ? Ne jugez pas les personnes, mais jugez selon la justice (Jn 7,21-24). Et ce que le Seigneur a dit dans la loi après avoir guéri le paralytique, démontrant que ces pratiques étaient illégales, il le leur a dit lui-même, comme vous l'entendez : Si un homme se fait circoncire le jour du sabbat, et qu'un enfant soit circoncis le jour du sabbat, que la loi du huitième jour ne soit pas annulée. Vous, en annulant la loi, vous la transformez, et vous êtes irrités contre moi, parce que j'ai guéri un homme entier le jour du sabbat, non par un travail, mais par des miracles. Le jour du sabbat, on ne doit faire aucun travail, mais tous doivent se reposer. Pourquoi donc, parmi vous, Juifs, une femme accouche-t-elle le jour du sabbat, la nourrice est-elle consternée, les langes sont défaits, la nature est purifiée, et la femme se prépare à allaiter ? Une femme accouche, et la nature de la loi demeure intacte : comment donc Dieu n'accomplirait-il pas de miracles ? Vous me dites : «Un homme est circoncis le jour du sabbat, afin que la loi ne soit pas oubliée»; alors pourquoi êtes-vous irrités contre moi, parce que j'ai guéri un homme entier le jour du sabbat ? Ne jugez pas les personnes, mais rendez la justice. Je ne refuserai pas d'être jugé par vous, ô ennemis ! Car c'est du jugement que vous portez que vous serez condamnés. Qui donc profane le sabbat ? Vous qui circonciez le jour du sabbat, qui aiguisez l'épée, qui pratiquez la circoncision et qui circoncisez le membre ? Ou moi, qui ai dit par ma parole : «Lève-toi, prends ton lit et rentre chez toi» ? Si ma parole n'avait pas prévalu, j'aurais rompu le sabbat par de vains discours. Quand les actes précédait les paroles, pourquoi défendez-vous le sabbat et blasphémez-vous le Créateur ? Jeunes de Judée, n'étiez-vous pas touchés en voyant le paralytique couché sur son lit depuis trente-huit ans, et sur ce lit épuisé, portant le fardeau quotidien du paralytique ? N'étiez-vous pas indignés ? N'étiez-vous pas compatissants ? Et maintenant, ne supporterez-vous pas qu'on porte le lit du paralytique ne serait-ce qu'une heure, et ne lui rendrez-vous pas la pareille ? N'aurait-il pas dû s'écrier dans sa détresse : «Tu as retourné mon lit dans ma souffrance ?» Je sais, ô pharisiens, pourquoi vous vous indignez. Vous ne vous plaignez pas de la guérison du paralytique, mais de ne pouvoir cacher le lit. Connaissant vos pensées, je lui ai ordonné de porter le lit, afin que, si vous restez silencieux, le lit chante les louanges des miracles. Pourquoi doutez-vous,

pharisiens ? Le paralytique n'est pas un étranger, ni un malade de courte durée. Vous le connaissez tous, lui qui a été nourri pendant trente-huit ans à vos fonts baptismaux. Vous ne pouvez pas dire, comme vous l'avez fait de l'aveugle-né : «Celui-ci l'est, celui-ci lui ressemble, celui-ci ne l'est pas» (Jn 9,9). Si l'aveugle ne vous avait pas convaincus, vous l'auriez arrêté et traduit en justice, vous couvrant ainsi de honte devant tous. Ne jugez pas selon les personnes, mais jugez selon la justice. Et si vous le voulez bien, revenons un instant sur l'histoire du paralytique, car le Seigneur se souvient aussi de lui. Et si le Seigneur se souvient de lui, comment pourrions-nous l'oublier ? Qui donc n'est pas émerveillé quand on raconte les miracles du Seigneur ? Et cette fête est celle du Seigneur; le Seigneur est le médiateur, le milieu, et la fête. Le milieu est toujours entouré d'extrêmes. C'est pourquoi même cette fête a reçu une double grâce, celle de la résurrection. Car, ayant atteint le point médian entre la résurrection et la Pentecôte, il a manifesté la résurrection; il désigne la Pentecôte du doigt et chante le renouvellement des forces. Sachez donc, ô marchands de la parole, ce qu'est le véritable zèle pour le paralytique, afin que vous tiriez profit de toutes vos acquisitions de bienfaits spirituels. Souvenez-vous de Jean l'Évangéliste qui dit : «Après cela, il y eut une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. Or, à Jérusalem se trouve la piscine des Brebis, appelée en hébreu Béthesda, qui a cinq portiques.» Là gisaient une multitude de malades, d'aveugles, de boiteux et de paralysés. Or, il y avait là un homme qui était infirme depuis trente ou huit ans. Jésus, voyant tous ces malades, et sachant qu'il était infirme depuis de nombreuses années, lui dit : «Veux-tu être guéri ?» (Jn 5,1-3; 5-6).

Ô Seigneur vain de la guérison ! Il ne se soumet pas à l'appel des malades, mais vient Lui-même à la souffrance. Car, étant le Soleil de justice, Il répand ses rayons bienfaisants sur tous. Or, à Jérusalem, près de la piscine des brebis, appelée en hébreu Béthesda, il y avait cinq portiques; sous ces portiques gisaient une multitude de malades, aveugles, boiteux et déprisants. C'est là un signe de la maladie des Juifs : les cinq portiques remplis de malades. Car le peuple juif est affligé des cinq sens : la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher. Les jeunes Juifs étaient affligés de tous ces maux. Ils n'avaient pas un regard pur, voyant les miracles et les méprisant; ils n'avaient pas un goût agréable, mangeant la manne et recherchant le jardin; ils n'avaient pas un odorat discernant, préférant la puanteur du diable à la paix du Seigneur. Ils n'avaient pas une ouïe pure, se délectant des grognements des serpents plutôt que des louanges des prophètes; Ils étaient dépourvus de sens du toucher, vénérant les idoles comme des dieux et méprisant les vivants. Pourtant, le Seigneur Christ, venu en chair et en os, guérit en lui ses maux physiques et ses péchés spirituels. Car le paralytique couché devant lui souffrait doublement : il le délivra de la maladie et son âme du péché. Ainsi, le Seigneur, Médecin des deux parties, fortifie le corps et illumine l'âme. Il ordonne au corps de porter le lit, mais il ordonne à l'âme de revêtir la vertu. Car le Seigneur, voyant le paralytique, lui dit, lui qui sait tout : «Veux-tu être guéri ?» Mais les enfants hébreux reprochèrent cela au Seigneur, disant : «Si le Christ était Dieu, il n'aurait pas demandé au paralytique : "Veux-tu être guéri ?"» Il était frappé par la maladie, avait passé trente-huit ans dans la faiblesse, vivait près des fonts baptismaux pour soulager sa souffrance, et ensuite il lui demande : «Veux-tu être guéri ?» Quel genre de Dieu est-ce qui pose cette question ? Pourtant, le Seigneur ne la pose pas par ignorance, mais bien parce qu'Il désire accorder la guérison en toutes choses. Si seul le corps avait été frappé par la maladie, le Seigneur n'aurait jamais demandé au paralytique : «Veux-tu être guéri ?», sachant qu'il désire ce qu'il désire. Mais puisqu'il y avait des péchés spirituels, Il demande au paralytique : «Veux-tu être guéri ?» Autrement dit, Il l'avertit de ne pas pécher. Si tu désires être guéri, consens et reçois la guérison, car Je ne recherche rien dans le besoin. Car je suis Celui qui a parlé jadis par le Prophète : «Si vous voulez et m'obéissez, vous mangerez les bonnes choses du pays; mais si vous ne voulez pas et n'obéissez pas, l'épée vous ceindra» (Is 1,19-20). Puisque l'homme est un être volontaire et que le paralytique était affligé spirituellement, pourquoi le Seigneur ne lui accorderait-il pas gratuitement la guérison, lui demandant son consentement et lui

disant : «Veux-tu être guéri ?» Le Seigneur ne s'enquiert pas uniquement des besoins du corps en demandant : «Souhaitez-tu être guéri ?» De même qu'il ne l'a pas fait pour la femme souffrant d'hémorragie, le lépreux ou l'aveugle. Lorsqu'il a constaté l'infirmité, il a posé la question, espérant obtenir le consentement; mais s'il n'avait pas entendu ce consentement, il n'aurait pas accordé la guérison.

Mais quelqu'un dira : Quoi donc ? Ces deux aveugles portaient-ils réellement les marques du péché, au point que le Seigneur les interrogea en disant : «Que voulez-vous que je fasse pour vous ?» Ces deux aveugles, décrits dans les Évangiles, étaient-ils aussi aveugles de leurs yeux physiques et ne voyaient-ils pas le Seigneur de leurs yeux spirituels ? Ils n'avaient pas une connaissance parfaite, ils doutaient de la confession, et c'est pourquoi le Seigneur retarda la guérison, afin de fortifier leur foi. Mais quelqu'un dira : Condamnez-vous ces aveugles ? C'étaient des hommes fidèles. Non, mais dès qu'ils entendirent que le Seigneur venait, ils s'écrièrent : «Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David !» (Mt 9,27). Quel péché que celui qui cria ainsi ! Écoutez celui qui les contredit. À cause de cette voix qu'ils poussèrent à la première occasion, le Seigneur retarda la guérison. Car lorsqu'ils implorèrent, ils dirent : «Aie pitié de nous, Fils de David !» Quel fils de David avait le pouvoir d'accomplir de tels miracles ? Était-ce le brillant Absalom ? Mais il s'avéra être un parricide. Était-ce Amnon, qui suivit la luxure ? Mais il viola sa sœur. Était-ce Salomon, qui était sage ? Mais il finit par périr. Car ils s'adressèrent au Fils de David, et non à Dieu, raisonnant à son sujet comme à un médecin puissant et savant, et non comme au Dieu très glorieux. Alors, lorsque les aveugles crièrent : «Aie pitié de nous, Fils de David», il ne leur répondit pas, afin de les préparer à l'accroissement de leur foi. Pourquoi les aveugles, après avoir subi leur deuil, furent-ils éclairés dans leur âme, et peu de temps après, dès que le Seigneur sut que leurs âmes étaient éclairées et avaient reçu la lampe de la foi, il leur demanda : «Croyez-vous que je peux faire cela ?» Que dirent alors les aveugles qui avaient réussi ? «Oui, Seigneur» (Mt 9,28). Ils ne disent plus : «Oui, Fils de David». Ils se souvinrent du délai; Pourquoi confessent-ils cela en disant : «Oui, Seigneur, nous croyons que tu es capable» ? Finalement, montrant qu'ils avaient réussi par la foi, le Seigneur répondit : «Qu'il vous soit fait selon votre foi» (Mt 9,29). Au contraire, s'ils n'avaient pas réussi par la foi, ils n'auraient pas recouvré la vue. C'est pourquoi, ici aussi, le Seigneur, voyant le paralytique spirituellement corrompu par le péché, lui demande : «Désires-tu être guéri ?» Le paralytique, ne sachant pas qui parlait, répondit au Seigneur : «Je désire être guéri. Tu as bien demandé, oui. Mais je ne le désire plus; car, ayant désiré beaucoup de choses différentes, je n'ai rien reçu.» Pourtant, ce que je désire, je ne le reçois pas. Je désire la santé, un vieux lit, un tombeau bavard. Je suis mort en vie, sans espérer rien de nouveau, et tous me maudissent. J'ai vécu près des fonts baptismaux pendant trente-huit ans, et personne ne me plaint. Le don est vendu, les fils des pharisiens en profitent; on se purifie en été, et quand on devrait préférer le premier, on préfère le plus riche. Une source douteuse, un présent injuste. Mais y a-t-il une juste provision à ne pas vendre l'eau, mais à la donner à tous sans envie ? Et le Seigneur au paralytique : pourquoi, couché en un lieu, t'approches-tu en pensée, me parlant comme à un ignorant ? Moi qui possède les fonts baptismaux, suis-je ignorant de ce qui se passe ? Je connais la vente juive. C'est pourquoi je suis venu changer les fonts baptismaux, et maintenant je les laisserai là et j'installerai les fonts du baptême. Dans ceux-ci, chaque année est purifiée, et dans ceux-là, une multitude innombrable renaît chaque jour. Dans ceux-ci, j'ai envoyé un ange, et dans ceux-là, moi, le Créateur des anges, je descendrai. Pourquoi répondre à ma question : désirez-vous être guéris ? Autrement dit, croyez-vous que moi qui vous parle, je suis capable de telles choses ? Le paralytique, après avoir brièvement soupiré et reconnu la souveraineté du Seigneur, mais restant fidèle à sa coutume, répondit, disant (comme ceux qui savent clairement le savent) : «Seigneur, je n'ai personne, de peur que, lorsque l'eau est agitée, il ne me jette dans les fonts baptismaux; mais pendant que je viens, un autre descendra avant moi» (Jn 5,7). Le Seigneur dit au paralytique : «Pourquoi parles-tu en vain, paralytique ? Il te suffit de savoir que je suis le Seigneur. Ne t'interroge pas

trop, ne regarde pas l'agitation de la piscine, car toutes les affaires des Juifs sont en agitation.» Prenez le huitième de ma source; je sais ce que vous cherchez. Bien que vous n'ayez point d'homme, je vous suis apparu, Dieu incarné. Écoutez-moi donc, levez-vous, prenez votre lit et rentrez chez vous. Attaquez les Juifs, frappez le diable, anéantissez vos adversaires, convainquez les méchants, profanez le sabbat, et portez votre lit, contrairement au commandement. Le paralytique, entendant cela, fut soudain délivré de sa souffrance par la parole du Seigneur. Il accomplit le commandement, porta son lit et chassa de lui les Juifs qui voulaient lui interdire le sabbat, en disant : «Il ne t'est pas permis de porter ton lit, car c'est le sabbat» (Jn 5,10), accomplissant ainsi le commandement de celui qui le lui avait donné, leur disant : «Celui qui m'a guéri m'a dit : Prends ton lit et marche» (Jn 5,11). Lorsque les Juifs, impies, accusèrent le Seigneur et lui demandèrent : «Qui t'a guéri et t'a ordonné de porter ton lit ?» Et, tels des chiens, ils calomnièrent le guérisseur; celui-ci continua de discuter avec les meurtriers. Car le Seigneur le retrouva et lui dit : «Voici, tu es guéri; ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire» (Jn 5,14). Voyez-vous, bien-aimés, combien longtemps vous avez souffert de la maladie à cause de vos péchés ? Tournons-nous donc vers Lui, afin d'être délivrés de ce tourment temporaire et d'échapper à la gêenne éternelle, en Jésus Christ notre Seigneur, à qui soient la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

